

Suivi de l'étiage 2025 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Bulletin n°16

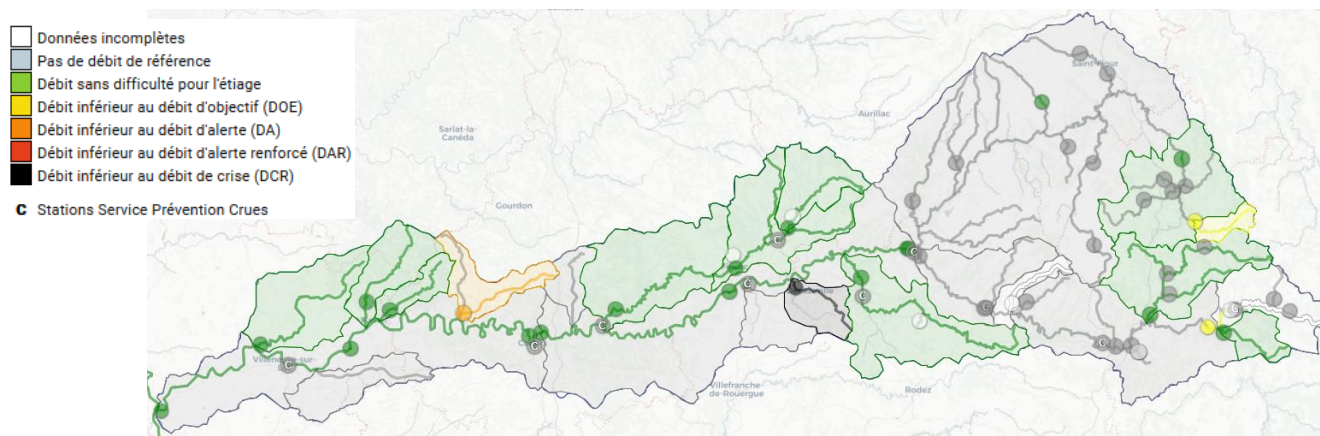
Météo du bassin

Au cours de la semaine écoulée, un seul épisode de précipitations a été observé le samedi 4 octobre, avec des cumuls moyens finalement plus faibles qu'annoncés : 4,7 mm en partie aval du bassin, 7,9 mm sur le Célé et entre 6,3 mm et 6,7 mm sur le Lot amont et la Truyère. En dehors de cet épisode, le temps est resté globalement sec depuis les fortes précipitations survenues entre le 21 et le 24 septembre. Parallèlement, les températures ont augmenté, avec des valeurs maximales journalières supérieures aux normales de saison (+1,7 °C à +5,9 °C), tandis que les minimales demeuraient fraîches et légèrement inférieures aux normales (-0,1 °C à -2,7 °C).

Cette tendance devrait se poursuivre dans les prochains jours : aucune précipitation significative n'est attendue et les températures continueront de progresser, avec des maximums journaliers supérieurs aux normales de saison (+3,1 °C à +6,9 °C) et des minimales proches de celles-ci (de -0,9 °C à +1,5 °C). Les anomalies positives seront plus marquées sur la partie amont du bassin versant, relativement aux normales du mois d'octobre.

Hydrologie du bassin

La situation plutôt sèche qui s'installe depuis plusieurs semaines entraîne une baisse progressive des débits sur l'ensemble des cours d'eau du bassin versant. Cette tendance a conduit la DDT du Lot à relever les mesures de restriction des usages de l'eau sur les affluents du Célé au niveau de crise. La situation hydrologique du Riou Mort demeure inférieure au seuil de crise, tandis que le Vert est passé sous le seuil d'alerte. L'humidité des sols, qui avait nettement augmenté à la fin du mois d'août, a commencé à décroître pour repasser sous les valeurs médianes ; cette évolution devrait se poursuivre dans les prochains jours et semaines. En l'absence de précipitations significatives, la baisse des débits devrait donc se prolonger au cours de la période à venir.



Cartographie du franchissement des débits seuils du bassin du Lot au 9 octobre 2025

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>



Soutien d'été du Lot domaniaal

Consignes de soutien d'été et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi 2/10	Vendredi 3/10	Samedi 4/10	Dimanche 5/10	Lundi 6/10	Mardi 7/10	Mercredi 8/10	Jeudi 9/10	Vendredi 10/10
<u>Consignes* (m³/s) à Entraygues-aval</u>	12	12	12	12	12	12	12	12	12
<u>QNR** (m³/s) à Entraygues</u>	14,7	13,8	14,4	19,5	16,8	14,9	13,7	↗	→
Droits conventionnels cumulés*** (m ³ x1000)	31 310	31 310	31 310	31 310					
Volume cumulé déstocké*** (m ³ x1000)	11 208	11 554	11 900	12 245					
<i>Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe réalimenté</i>									
Entraygues-aval (EDF)	45,0	69,1	15,1	12,8	41,3	84,6	81,2		
Entraygues [Roquepailhol]	39,2	68,0	12,6	12,6	49,1	83,3	75,6		
Faycelles	46,9	56,6	34,0	11,0	23,0	77,2	85,2		
Cahors [Lacombe]	49,7	40,4	66,2	17,9	18,6	71,0	84,5		
Coutet (EDF)	52,8	55,0	73,8	26,0	20,6	45,1	89,6		
Aiguillon-Ville****	43,9	45,5	61,8	30,4	21,4	32,7	74,4		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Depuis le 1^{er} juillet

**** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

Les déstockages de droits ont repris depuis le 1er octobre en raison du changement de mode de calcul intervenu à cette même date. Au 5 octobre, les volumes déstockés s'élevaient à 12,245 hm³. Dans un contexte hydrologique plutôt sec, le débit naturel reconstitué (QNR) poursuit sa diminution progressive et devrait atteindre 13,7 m³/s le 8 octobre. Les prévisions d'EDF anticipent toutefois une relative stabilité de ce paramètre au cours de la semaine à venir.

La consigne de 12 m³/s devrait vraisemblablement être maintenue tout au long du mois d'octobre, entraînant un déstockage journalier de l'ordre de 345 000 m³.

Cotes des retenues utiles au soutien d'été :

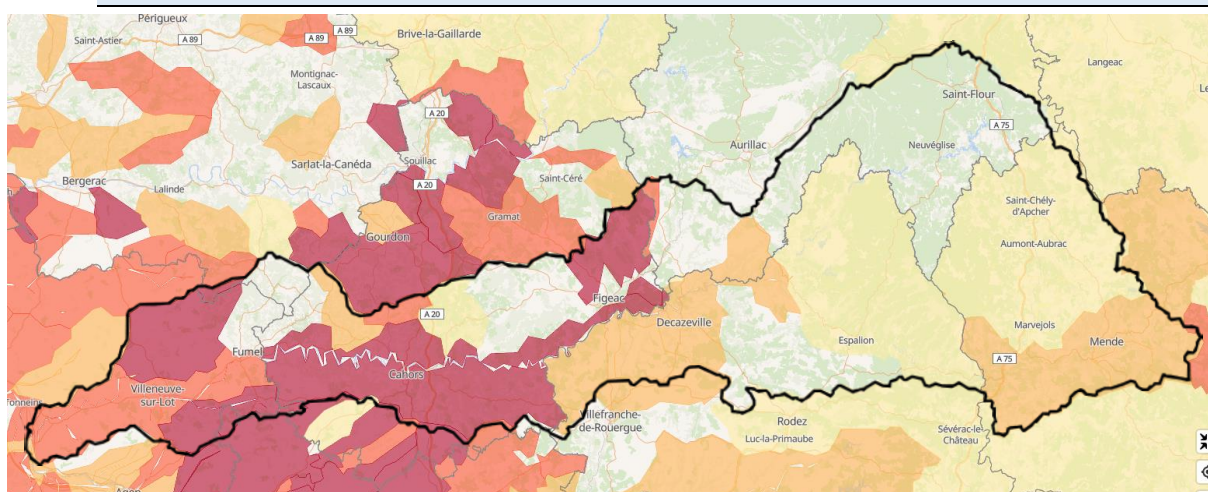
Seule la cote touristique du lac de Castelnau demeure en vigueur, et ce jusqu'au 15 novembre, tandis que celles des barrages de Maury et de Grandval sont échues depuis le 1er septembre. La baisse observée des cotes des barrages résulte d'une intensification de la production hydroélectrique, laquelle se traduit par une augmentation du nombre d'éclusées.

Cotes des retenues :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	<i>Par rapport à la cote touristique (en m)</i>	<i>Bilan des 15 derniers jours (en m)</i>
Grandval	726	9 octobre 2025	722,65		-2,76
Sarrans	630	9 octobre 2025	634,74		-2,25
Maury	583,5	9 octobre 2025	582,82		-0,88
Castelnau	410,5	9 octobre 2025	412,33	+1,83	+0,13

Source : EDF

Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau publiés au 9 octobre 2025

Lien du site internet VigiEau : <https://vigieau.gouv.fr/>

Vigilance : Affluents rive droite Truyère (12) ; Affluents rive gauche Truyère (12) ; Bassin de la Truyère (48) ; Bassin de la Colagne (48) ; La Colagne (48) ; Vers, Rauze et Sagne (46) ; Affluents du Lot amont (12) ; Lède réalimenté (47)

Alerte : Bassin du Bramont (48) ; Bassin du Lot (48) ; Dourdou de Conques (12) ; Vert aval et Masse (46) ; Diège (12) ; Affluents du Lot domanial amont (12) ; Affluents du Lot (15)

Alerte renforcée : Vert amont (46) ; Veyre (15) ; bassin versant du Lot aval (47)

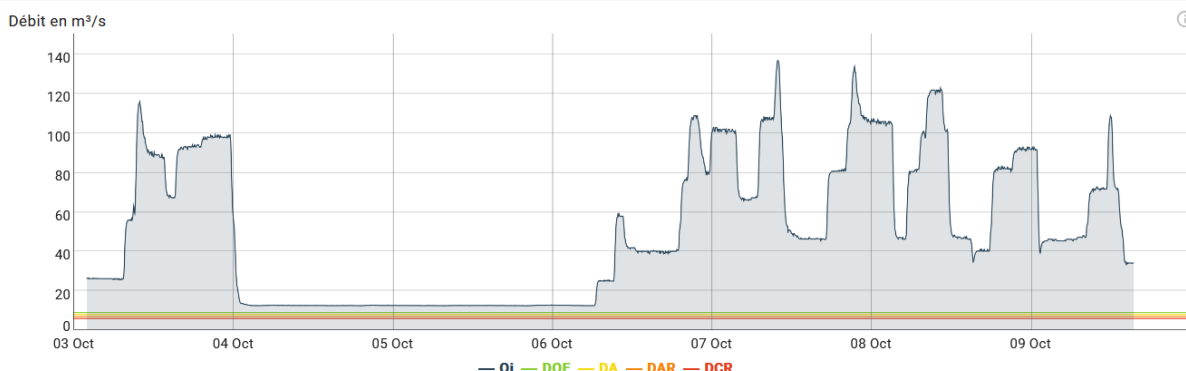
Crise : Bassin versant du Boudouyssou-Tancanne (47) ; Les affluents du Lot (46) ; Bassin versant de la Lède (47) ; Affluents du Célé (46)

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Les prélèvements agricoles sont désormais très limités et peuvent être considérés comme nuls.



Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique des débits « instantanés » (Qi) enregistrés sur le Lot à la station d'Entraygues-sur-Truyère [Roquepailhol] (12) du 3 au 9 octobre 2025

Cette semaine, et pour la première fois de l'étiage 2025, aucun franchissement de débit seuil de gestion n'a été observé sur les stations de l'axe Lot. Cette situation est d'autant plus notable que les débits sont restés relativement faibles au cours du week-end, situation qui avait jusque-là entraîné de nombreux franchissements.

Prochain bulletin : jeudi 16 octobre

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Victor Rigal, chargé de mission Gestion Quantitative

v.rigal@valleedulot.com / bulletin-info-hydro@valleedulot.com – 05 65 53 23 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

La réalimentation du Lot domanial

La campagne 2025 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le mardi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (36^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

Quelques définitions

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DA/DAR (Débit d'Alerte ou Alerte renforcée) : Débits seuils en dessous desquels les restrictions d'usages de l'eau sont mises en place dans le cadre de l'Arrêté Cadre Interdépartemental.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

Des liens utiles

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot>

<https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<https://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>